

« L'arrivée de nouveaux traitements dans la maladie d'Alzheimer (MA) par le biais de l'immunothérapie est imminente. Même si les données préliminaires issues des études pivotales et les multiples rebondissements dans les démarches d'enregistrement amènent des questions scientifiques, nous sommes vraisemblablement désormais dans une dimension thérapeutique nouvelle imposant de se préparer pour répondre aux attentes des patients et de leurs familles. En effet, l'autorisation de commercialisation de plusieurs anticorps anti-amyloïdes de nouvelle génération sont en cours d'analyse par les agences réglementaires américaines et européennes dans l'indication de MA prodromale ou à un stade léger. Au-delà d'un questionnement bien légitime sur la balance entre les bénéfices cliniques et les risques, il faut dans tous les cas être à même de mettre en place une filière pertinente et efficiente tant l'attente est majeure. Si l'on estime que 150.000 à 300.000 patients pourraient bénéficier d'un tel traitement en cas d'approbation, il faut se rendre à l'évidence que nous ne sommes pas prêt pour un tel afflux ni en terme d'initiation du traitement ni en terme de suivi. Pour cette raison, cette présentation s'attachera à relever les enjeux de futurs traitements innovants dans la maladie d'Alzheimer. Les évolutions nécessaires de notre parcours de soins pourront être détaillés selon 6 axes principaux. Tout d'abord, le repérage des patients susceptibles de recevoir le traitement doit être amélioré. Il faudra ainsi assurer une complémentarité tout au long de la filière de prise en soins depuis la médecine de 1^{er} recours jusqu'au suivi très spécialisé. L'accessibilité aux marqueurs biologiques de la maladie se doit d'être étendu car sera vraisemblablement exigé pour débiter une telle approche médicamenteuse. Les indications et contre-indications ainsi que les précautions d'emploi seront également à préciser au-delà de la population très sélectionnée des études pivotales. De même les modalités d'administration des traitements et la surveillance associée dans le contexte d'un grand nombre de patients imposeront d'anticiper sur les moyens à mettre en œuvre. Ces changements pourraient bouleverser nos pratiques et nos structures dans un avenir assez proche, nécessitant dès à présent la meilleure anticipation possible. Si enfin les traitements actuellement en cours de validation n'obtenaient pas les autorisations nécessaires, nul doute que de prochaines molécules suivraient dans cette voie de telle sorte que ces réflexions aideront à mieux nous organiser dans tous les cas. »